

# LE PROJET EDUCATIF

Ce projet éducatif est élaboré par la commission enfance jeunesse avec l'aide technique du coordonnateur enfance – jeunesse. Il a pour objectif de **traduire nos engagements et en particulier** en direction de l'enfance mouzillonnaise, de **définir le sens de nos actions**, de **fixer des orientations** et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre..

## **Les objectifs éducatifs**

Parce que les temps périscolaires sont des temps d'éducation complémentaires relevant d'une véritable dimension éducative, il est important d'inscrire **l'action quotidienne** dans une démarche d'éducation populaire, celle qui permet à **chaque enfant et jeune de comprendre son environnement et d'en être acteur**. Ainsi l'enfant et le jeune, par l'action trouve sa place, et respecte ainsi son environnement (humain, matériel, naturel, etc.)

Dans notre projet éducatif l'enfant demeure au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous souhaitons lui laisser la place centrale dans la formulation de nos intentions éducatives et dans nos moyens de communication.

Ainsi, au sein du centre de loisirs **les enfants pourront**

- développer leur apprentissage de la vie en société
- développer leur sens de la responsabilité et de la socialisation
- acquérir de nouvelles qualités de citoyen actif
- être valorisés et ainsi acquérir une confiance en eux et envers les autres
- développer leur autonomie
- développer des liens intergénérationnels, en particulier avec les grands parents.
- trouver leur place au sein de la vie locale et de la société en générale.

## **Le centre de loisirs**

Le centre de loisirs se veut être une continuité de l'accueil périscolaire, un élargissement du service proposé aux familles. C'est ainsi répondre aux attentes des nouveaux habitants après la prise de conscience de l'évolution démographique observée sur la commune. Un partenariat avec l'association Génération Future permettait jusqu'à aujourd'hui aux familles mouzillonnaises de bénéficier du centre de loisirs de Vallet. La municipalité souhaite cependant intéresser les enfants, les jeunes et les familles à la vie locale, prendre en considération cette nécessité de service en milieu rural et donc mettre en place un CLSH sur Mouzillon. Les parents sont associés à la réflexion autour du fonctionnement du centre de loisirs à travers des rencontres, des réunions et des invitations renouvelées à exprimer leurs souhaits et leurs attentes.

Le centre de loisirs comprend des jeux, des activités physiques, culturelles, manuelles, des sorties, etc.

**Les jeux et les activités.** Dans un premier temps, les enfants et les animateurs vont explorer sous forme de découvertes et de sensibilisation de nouveaux jeux et de nouvelles activités. Viendra ensuite le temps de l'initiation et des apprentissages techniques nécessaires. Enfin, jeux et mises en situation feront de l'activité une opération concrète et pratique.

**Les travaux manuels** permettront de fabriquer divers objets qui seront ensuite exploités, à des jeux collectifs organisés par exemple, sous forme d'exposition à thème, etc. Le plaisir d'utiliser ce que l'on a réalisé facilite la réflexion et sa propre compréhension de ce qui nous entoure et ainsi du monde. La multiplication de ces expériences augmente la capacité de création et d'invention.

**Les activités physiques** jouent un rôle central. Jeux de plein air, d'expression, jeux d'adresse, activités plus sportives constituent une source inépuisable d'activité. Les animateurs canaliseront la volonté compétitive lors de jeux collectifs avec des objectifs éducatifs autour de l'effort, du respect de son corps, des règles, de l'autre joueur.

**La culture** est aussi le point de départ d'activités innombrables : cinéma, théâtre et jeux d'expression, chant, musique, écriture, peinture et tradition culinaire, tout est matière à exploration, invention et projets.

### **L'aménagement de l'espace**

Les enfants sont accueillis dans un espace où ils vont pouvoir développer leur capacité à devenir autonome. Un espace de vie dans lequel on retrouve des coins poupées, dînette, garage, bricolage, livres, jeux d'encastrement... Les jeux d'imitation prennent beaucoup d'importance et sont l'occasion d'échanges de plus en plus fréquents entre enfants (jouer à faire la cuisine et faire goûter, conduire une voiture, partir en voyage avec les copains, jouer au papa et à la maman ...). Les enfants grandissent et communiquent de mieux en mieux entre eux.

Se déguiser, écouter et se raconter des histoires avec les livres qui sont à leur portée sont des moments ludiques, très enrichissant pour leur imaginaire.

Durant cette période le langage de l'enfant va considérablement se développer. Il va acquérir du vocabulaire, mieux construire ses phrases. C'est pourquoi il est important de leur parler vrai et juste, et de verbaliser tous les actes de la vie quotidienne.

Poufs, tapis, fauteuils de mousse sont investis soit pour s'asseoir calmement autour de jeux à construire (duplos, clipos, etc...) ou pour grimper, sauter, se rouler, se bagarrer, se défouler (matériel de psychomotricité) suivant les moments de la journée.

La salle de bain est accessible à chaque enfant qui apprend à gérer ses besoins et l'utilisation des petits wc.

Le réfectoire est attenant au centre périscolaire. Pour prendre leur repas, collation, goûter, les enfants s'installent autour des tables. Ils sont incités à se servir eux-mêmes, l'un après l'autre, à goûter à chaque plat proposé. Ces moments de détente et de partage sont accompagnés d'échanges, de commentaires sur les menus proposés. Leurs goûts et leurs choix s'affirment.

Un self-service et des menus à thème leur sont proposés régulièrement (découverte de fruits, fromages, pains variés, menu chinois, pique-nique, repas de Noël, galette des rois, crêpes).

La salle de repos de l'école maternelle est utilisée pour la sieste des enfants à partir de 13h30 et jusqu'au réveil des enfants. Elle est accessible par la cour de l'école, située à 10 mètres du centre périscolaire. Le transfert est assuré par un animateur.

Après avoir pris une part active à son déshabillage, être passé aux toilettes, récupéré son doudou, sa sucette si besoin, chaque enfant va retrouver son lit toujours à la même place. Un des animateurs ou animatrices accompagne l'endormissement et la sieste des enfants.

Une cour fermée permet les jeux extérieurs en toute sécurité avec la présence d'un animateur.

Les temps de réflexion, de concertation et d'évaluation sont assurés par la commission enfance jeunesse. Une réunion annuelle avec les différents acteurs éducatifs locaux autour d'un comité consultatif traduit la volonté municipale d'œuvrer dans le cadre d'un partenariat élargi avec la mise en synergie des compétences de chacun.

Les familles sont informées par Le P'tit mensuel, journal municipal mensuel, par des plaquettes spécifiques distribuées dans les écoles maternelles, par des réunions de présentation ou de bilan, par des entretiens individuels avec le coordonnateur ou des élus.

Les conseillers municipaux de la  
commission enfance - jeunesse